

**Avis d'Appel Public à la Concurrence
ATTESTATION DE PUBLICATION**

Document généré le **lundi 23 décembre 2019 à 10:25**

T-PA-702102 28/01/20 *Avis en attente de pli*

2019-TX-0042/BO 23/12/19 **Procédure Ouverte**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Valérie THORRAND

Numéro de la consultation : 2019-TX-0042 MARTIGUES - BATIMENT

COMMUNAUX - ACCORDS-CADRES

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 23/12/19	23/12/19	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

Service : CP

Référents : Valérie THORRAND

Classification CPV :

Principale : **45421146** - Mise en place de plafonds suspendus

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge

des Travaux et de la Co

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre de titulaires : 3

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 5 430 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Numéro de la consultation : 2019-TX-0042 MARTIGUES - BATIMENT COMMUNAUX - ACCORDS-CADRES**

Référence 2019-TX-0042/BO

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée

Lieu d'exécution bâtiments communaux
13500 MARTIGUES

Durée 12 mois

DESCRIPTION Dans le cadre de l'entretien régulier ou de grosses réparations des bâtiments communaux, la commune de Martigues souhaite réaliser les travaux d'amélioration de modification et de remplacement suivants:

- faux-plafonds
- étanchéité
- peinture
- maçonnerie

-menuiseries aluminium
- menuiseries PVC
Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot.

Code CPV principal

45421146 - Mise en place de plafonds suspendus

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme

Prestation divisée en lots : Oui
Possibilité de présenter une offre pour tous les lots
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

pour les lots 1 et 2 : accord cadre conclu pour une période initiale allant du 29/08/2020 au 31/12/2020.
Pour les lots 3,4,5 et 6, accord cadre conclu pour une période initiale allant de sa date de notification au 31/12/2020.
Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 1 an et 24 mois.

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 1	FAUX-PLAFONDS Description : Faux plafonds Quantité : montant maximum annuel : 160 000 € H.T. Informations complémentaires : un seul opérateur économique Montant maximum identique pour chaque période de reconduction			480 000	45421146
N° 2	ETANCHEITE Description : Etanchéité Quantité : montant maximum annuel : 400 000 € H.T. Informations complémentaires : plusieurs opérateurs économiques Montant maximum identique pour chaque période de reconduction			1 200 000	45261920
N° 3	PEINTURES Description : Peintures Quantité : montant maximum annuel : 300 000 € H..T Informations complémentaires : plusieurs opérateurs économiques Montant maximum identique pour chaque période de reconduction			900 000	45442110
N° 4	MACONNERIE Description : Maçonnerie Quantité : montant maximum annuel : 600 000 € H.T. Informations complémentaires : Plusieurs opérateurs économiques Montant maximum identique pour chaque période de reconduction			1 800 000	45262522
N° 5	MENUISERIE ALUMINIUM Description : Menuiseries Aluminium Quantité : montant maximum annuel : 300 000 € H.T. Informations complémentaires : Plusieurs opérateurs économiques. Montant maximum identique pour chaque période de reconduction			900 000	45421000

Description : Menuiseries PVC
Quantité : montant maximum annuel : 50
000 € H.T.
Informations complémentaires : un seul
opérateur économique
Montant maximum annuel identique pour
chaque période de reconduction

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Aucune clause de garantie financière prévue.

Financement Prestations réglées par des prix unitaires Prix actualisables. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 60 % : Lot 1 : Prix des prestations
- 60 % : Lot 6 : Prix des prestations
- 60 % : Lot 5 : Prix des prestations
- 60 % : Lot 2 : Prix des prestations
- 60 % : Lot 4 : Prix des prestations

60 % : Lot 3 : Prix des prestations
40 % : Lot 1 : Valeur technique
40 % : Lot 2 : Valeur technique
40 % : Lot 3 : Valeur technique
40 % : Lot 4 : Valeur technique
40 % : Lot 5 : Valeur technique
40 % : Lot 6 : Valeur technique

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur
administratifs

COMMUNE DE MARTIGUES
D.G.S.T - Direction Commande Publique- Service Commande Publique
Hôtel de Ville
tél: 04 42 44 31 95 ou 32 64 / 37 26
BP 60101 13992 Martigues

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **28/01/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **150 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2019-TX-0042 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

COMMUNE DE MARTIGUES
D.G.S.T.- Bâtiments M. Vercier
Tél : 04 42 44 30 14

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 23/12/19 à la publication